

DEMANDE DE MODIFICATION DU CALENDRIER POUR UNE RENCONTRE REGIONALE

Marche à suivre

1) le club demandeur rempli la 1ère partie et adresse le formulaire au club adverse.

2) le club adverse rempli la 2ème partie et adresse le formulaire **au club demandeur**.

Le formulaire devra parvenir au CD gestionnaire de la poule 72 heures au plus tard avant la date du match

3) Le CD informe les 2 clubs de la position prise par la CSR par bulletin ou par réponse directe au club.

NOTA : Tant que les clubs n'ont pas reçu l'accord de la Ligue, la date du match reste celle fixée en début de saison.

1ère partie A remplir par le club demandeur * rayer les mentions inutiles

*Juniors /Cadets /Minimes Poule : *MASCULIN/FEMININ

Nom du club demandeur :

Nom du club adverse :

Date du calendrier :

Heure du calendrier :

Date demandée :

Heure demandée :

Salle (si autre que celle désignée en début de saison) :

S'agit-il d'une inversion des matchs aller/retour ? : *) OUI NON

Motif de la demande :

cachet et signature du club demandeur :

2ème partie A remplir par le club adverse *) rayer la mention inutile

*) Accordée Refusée

cachet et signature du club adverse :

3ème partie Réservee à la CSR
*) Accordée Refusée

Motif :

Visa de la CSR :

4ème partie Réservee au secrétariat CDVB

Copie au club demandeur
Club sollicité